

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE GRACEFIELD

**Procès-verbal de l'AGA 2025, en virtuel de la Caisse populaire Desjardins Gracefield,
Le 1er avril 2025**

ÉTAIENT PRÉSENTS :	Serge Caron David Logue Jeannot Bertrand Dahia Merouane Jean Morin Roch Mulligan Marianne Fortin Amily Lamarche Nathalie Riffou	Président Directeur général par intérim Secrétaire Administratrice Administrateur Administrateur Adjointe à la direction générale Coordonnatrice Services aux membres Agente Services aux opérations
Étaient Absents (es) :	Rosemarie Lefebvre-Bastien Jean-Philippe Caron	Administratrice Vice-président

1. Ouverture de l'assemblée : L'Assemblée s'est ouverte à 18 :30 h.

1.1 Mot de Bienvenue :

Le Président a souhaité la bienvenue, à tous les assistants, au nom du conseil d'administration de la Caisse Populaire Desjardins Gracefield et a présenté les personnes qui l'assisteront pour cette assemblée :

- Monsieur David Logue, directeur général;
- Monsieur Jeannot Bertrand, secrétaire;
- Monsieur Roch Mulligan, administrateur et membre du comité Gouvernance-Éthique et Coopération;
- Madame Dahia Merouane, administratrice et membre du comité Audit et Déontologie;
- Monsieur Jean Morin, administrateur et président du comité de Mise en candidatures;
- Madame Marianne Fortin, adjointe à la direction générale;
- Madame Amily Lamarche, Coordonnatrice Services aux membres.
- Madame Nathalie Riffou, Agente Service aux Opérations;
- Serge Caron, président du conseil d'administration et président d'élection.

Le président a informé les auditeurs que cette formule d'assemblée est en virtuel ce qui implique qu'ils pourront voter en direct à distance sur certains sujets alors que d'autres feront l'objet d'une période de votation en différé qui aura lieu au cours des quatre (4) prochains jours suivant l'assemblée. Une votation en différé sera en effet faite pour la répartition des excédents annuels et les ristournes.

1.2 Message du Président du Mouvement Desjardins :

Le Président a ensuite fait place à une capsule vidéo : *Message du Président du Mouvement Desjardins*, Monsieur Guy Cormier.

2. Fonctionnement et déroulement de l'Assemblée

2.1 Règles pour participer à L'AGA

Le Président a par la suite expliqué en détail les règles pour participer à l'AGA

2.2 Nomination des personnes scrutatrices

Le président a par la suite recommandé que deux scrutatrices soient nommées pour la votation en directe, soit madame Marianne Fortin et madame Amily Lamarche, puisqu'elles avaient déjà été familiarisées avec le processus de votation. [REDACTED] a proposé d'adoption de la recommandation et [REDACTED] a secondé. La recommandation a été adoptée.

2.3 Adoption de l'ordre du jour :

Le Président a demandé au secrétaire du CA, monsieur Jeannot Bertrand de lire l'ordre du jour. [REDACTED] a proposé l'ordre du jour et [REDACTED] a secondé. L'ordre du jour a été adopté.

2.4 Adoption du procès-verbal de L'AGA du 2 avril 2024 :

Le Président a rappelé aux assistants que comme mentionné dans l'avis de convocation, le procès-verbal de la dernière assemblée générale a été déposé au même moment que l'avis de convocation sur le site Internet de la Caisse. Les membres ont eu l'occasion d'en prendre connaissance, il n'y a pas eu de lecture ni de résumé. [REDACTED] a proposé l'adoption du procès-verbal et [REDACTED] a secondé. Le procès-verbal de l'AGA du 2 avril 2024 a été adopté.

3. Retour sur l'année 2024

3.1 Rapport du conseil d'administration :

Le Président a débuté son résumé en présentant tous les membres du Conseil d'administration :

- Monsieur Serge Caron, président;
- Monsieur Jean-Philippe Caron, vice-président;
- Monsieur Jeannot Bertrand, secrétaire;
- Madame Rosemarie Lefebvre-Bastien, administratrice;
- Madame Dahia Merouane, administratrice;
- Monsieur Jean Morin, administrateur;
- Monsieur Roch Mulligan, administrateur.

Le président a résumé par la suite les faits saillants et a présenté les orientations de la Caisse :

125 ans d'ambition

Le président a souligné le 125e anniversaire de Desjardins. 125 ans d'expertise, de présence et de performance au service de nos membres et clients. Depuis toutes ces années, Desjardins a contribué à la prospérité des personnes et des collectivités. Nous avons aidé les gens à réaliser leurs ambitions en répondant à leurs divers besoins financiers et d'assurance, que ce soit pour leurs affaires personnelles ou celles de leur entreprise.

Au fil du temps, Desjardins a évolué aux côtés de ses membres, de ses clients et de la société, devenant une institution financière d'envergure, un assureur d'importance au Canada et même l'une des coopératives financières les plus solides au monde.

Un leader socioéconomique

Desjardins a continué à utiliser une multitude de leviers pour jouer pleinement notre rôle de leader socioéconomique :

- Fonds du Grand Mouvement qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2027;
- Fonds d'aide au développement du milieu;
- Fonds C pour les entreprises;
- Programmes de Finances solidaires.

Le président est revenu sur un engagement en particulier, engagement qui démontre comment nos actions sont alignées sur les besoins réels des collectivités et des gens qui les composent, il a fait référence à notre contribution à la résorption de la crise du logement. L'année dernière, il avait parlé de notre travail en mode innovation et coopération avec le gouvernement du Québec et nos partenaires pour offrir des solutions tangibles.

Desjardins a grandement progressé dans son objectif de rendre disponibles 1 750 logements abordables d'ici la fin 2025 dans 14 régions du Québec. En date du 31 décembre 2024, six projets totalisant 1 182 logements sont en exploitation et onze projets totalisant 780 logements sont en réalisation. Ici même, il a mentionné un projet concret au centre de Gracefield, la construction de Logement Santé, pour les personnes âgées, à faibles revenus et à mobilité réduite.

Notre modèle de guichet unique a permis de mettre en place rapidement le montage financier nécessaire, incluant du financement, du capital patient ainsi que la contribution du gouvernement et du milieu.

Présents pour les membres

Le président a précisé que notre mission nous oriente vers ce qui est au sommet de nos priorités : offrir les meilleures réponses aux besoins et aux attentes de nos membres et clients pour contribuer à leur autonomie financière.

Desjardins a été plus actifs et plus créatifs que jamais pour soutenir les membres dans leur autonomie financière. Que ce soit par l'intermédiaire des produits financiers, des services-conseils, des outils – notamment en ligne – ou des contenus éducatifs, Desjardins a été présent pour que les membres puissent maintenir leur capacité à gérer leur quotidien de manière durable et à réaliser leurs ambitions.

Dans la région en 2024 la caisse a présenté diverses conférences sur l'acquisition d'une propriété, sur la Gestion de Patrimoine ainsi que sur la prévention de la fraude. De plus, des formations numériques ont été offertes à nos membres et clients en partenariat avec la Table de développement social de la Vallée-de-la-Gatineau.

Des solutions numériques innovantes

Desjardins s'est engagé à fournir à ses membres et à ses clients des solutions numériques innovantes pour faciliter leur quotidien.

Cette année, les membres ont fait la connaissance d'Alvie, l'assistante virtuelle. Cette nouvelle alliée propose des astuces aux membres et les accompagne dans leur autonomie financière.

Autre nouveauté appréciée des membres : l'intégration du dossier de crédit Equifax à même la plateforme AccèsD. Depuis juin, les membres peuvent activer un service d'alertes directement dans l'application ou par courriel en cas de changements aux dossiers de crédit TransUnion. Ces évolutions permettent d'accéder facilement et simplement à davantage d'informations utiles à leur autonomie financière.

Des actions concrètes pour le développement durable

Le président a poursuivi en expliquant que comme institution financière coopérative ancrée dans son milieu, la caisse joue un rôle déterminant dans la concrétisation et la cohérence à l'échelle locale de l'engagement du Mouvement à concilier les enjeux économiques, sociaux et environnementaux dans la gouvernance et la gestion des activités de toutes ses composantes.

L'engagement à l'égard de la Norme sur le développement durable et la finance responsable s'est traduit notamment par l'obligation pour le conseil d'administration de la caisse d'adopter un plan triennal de développement durable et de finance responsable.

Pour assurer la cohérence des actions prises, le CA veille à la transposition d'éléments pertinents de ce plan à d'autres plans de la caisse, comme le plan d'affaires ou le plan d'engagement et de proximité avec le milieu.

Il a précisé que notre caisse n'agit pas seule. En 2024, 100 % des CA des caisses ont formellement attesté que des actions favorisant le développement durable et la finance responsable étaient menées.

Le plan de développement durable et de finances responsables inclut des cibles et des indicateurs de performance ESG qui s'articulent autour de deux axes d'intervention principaux : l'accompagnement des membres et clients et les pratiques de gestion. Il est assorti d'objectifs et de gestes concrets, tels que .

Accompagnement des membres et clients

- Former les ressources de la caisse sur le développement durable et la finance responsable;
- Sensibiliser et mobiliser les employés à l'égard des programmes de finance solidaire.

Pratiques de gestion

- Réduire l'empreinte carbone de la caisse et s'adapter aux changements climatiques
- Mettre en place un plan de gestion des matières résiduelles (GMR) .
- Soutenir la mobilité durable
- Mettre en place des événements écoresponsable.

Évolution du réseau physique

Le président a aussi fait part de défis auxquels nous faisons face de façon quotidienne.

Une caisse de notre taille doit conjuguer avec une équipe de ressources humaines plus restreinte que dans une plus grande organisation. Notre équipe est très petite : environ une quinzaine de personnes la forme. Ainsi, chaque mouvement de personnel, par exemple une absence imprévue, un départ à la retraite, un congé parental, a énormément de conséquences sur le reste de l'équipe et sur la continuité des affaires, et donc, sur le service aux membres.

La rétention et l'attraction des talents sont défiantes en raison, entre autres, des possibilités d'avancement qui sont moins nombreuses, de la spécialisation des ressources qui est plus difficile.

Ces défis se ressentent sur notre offre de service. Il est plus difficile, dans ce type de contexte, d'être pro-actif, de développer notre marché, d'assurer une pleine disponibilité de nos services.

Le président a informé les auditeurs que les administrateurs sont à évaluer les différentes options possibles dans le meilleur intérêt des membres pour assurer la continuité des affaires et le soutien aux ressources.

3.2 Rapport sur la surveillance des règles déontologiques :

Le président a invité madame Dahia Merouane, administratrice et membre du comité Audit et Déontologie, à présenter le bilan de la surveillance relative à trois (3) règles déontologiques :

- Aucune situation de conflit d'intérêts n'a été constatée. ·
- Les dépôts et les prêts accordés aux personnes intéressées à l'égard de la Caisse ont tous été consentis en conformité avec les règles déontologiques qui s'appliquent. ·
- La Caisse n'a octroyé aucun contrat de fourniture de biens et de services à des personnes visées par le Code.

3.3 Rapport annuel et financier

Le président a invité l'assistance à visionner une vidéo conçue par Sonoptik pour la présentation du rapport financier. Par la suite, il a invité le DG à prendre la parole:

Mouvement Desjardins – Données marquantes 2024

- Membres et clients : **7,8 millions**;
- Excédents: **3 356 M\$**
- Retour aux membres et à la collectivité : **557 M\$**;
- Employés : **55 290**;
- Actif : **470,9 G\$**;
- Réserves générales des Caisses comme patrimoine inaliénable : **23,9 G\$**;
- Membres de conseil d'administration : **2 313**;
- Ratio de fonds propre de la catégorie 1A : **22,2 %²**;
- Primes d'assurances : **14,5 G\$**.

Données marquantes de la Caisse pour 2023

- Membres: **5 622**;
- Actif : **161,2 M\$**;
- Retour à la collectivité : **325,4 K\$**;
- Retour en ristournes : **258,0 K\$**;
- Excédents d'opération : **2,8 M\$**;
- Excédents avant ristournes aux membres : **1,5 K\$**.

Sommaire du portefeuille de prêts :

Au 31 décembre 2024, la Caisse continue de présenter un portefeuille de prêts de grande qualité. Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des prêts ainsi que le solde de leur provision respective selon l'étape dans laquelle ils sont classés :

Au 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)	Non dépréciés				Dépréciés		Total 2024			Total 2023
	Étape 1		Étape 2		Étape 3		Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit	Valeur comptable brute	Provision pour pertes de crédit				
Hypothécaires résidentiels	87 529 \$	26 \$	3 849 \$	30 \$	452 \$	22 \$	91 830 \$	78 \$	91 752 \$	84 908 \$
À la consommation et autres prêts aux particuliers	2 413	5	312	17	76	14	2 801	36	2 765	3 315
Aux entreprises et aux gouvernements	8 364	11	965	18	133	25	9 462	54	9 408	8 826
Total	98 306 \$	42 \$	5 126 \$	65 \$	661 \$	61 \$	104 093 \$	168 \$	103 925 \$	97 049 \$

Sommaire du portefeuille de dépôts :

Le DG a exposé que les dépôts se composent de dépôts à vue, de dépôts à préavis et de dépôts à terme. Les dépôts à vue sont des dépôts portant intérêt ou non, constitués principalement des comptes dotés du privilège de chèques, et pour lesquels la Caisse n’a pas le droit d’exiger un préavis de retrait. Les dépôts à préavis sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes d’épargne, et pour lesquels la Caisse peut légalement exiger un préavis de retrait. Les dépôts à terme sont des dépôts portant intérêt, constitués principalement des comptes de dépôt à terme fixe, des certificats de placement garanti ou d’autres instruments du même type dont les termes varient généralement d’un jour à 10 ans, et qui viennent à échéance à une date prédéterminée.

Au 31 décembre (en milliers de dollars canadiens)	Payables à vue	Payables à préavis	Payables à terme	Total 2024	Total 2023
Particuliers	46 080 \$	3 337 \$	46 933 \$	96 350 \$	94 667 \$
Entreprises et gouvernements	31 809	287	5 085	37 181	41 431
Total	77 889 \$	3 624 \$	52 018 \$	133 531 \$	136 098 \$

Rapport financier (au 31 décembre 2024 vs année 2023) :
(en milliers de dollars canadiens)

BILAN

ACTIF

- Trésorerie et dépôts auprès d’institutions financières : **9 043 \$** vs 2 911 \$;
- Valeurs mobilières :
 - Placement dans le fonds de liquidité sous gestion : **3 511 \$** vs 8 723 \$;
 - Dépôts auprès de la Fédération : **33 186 \$** vs 42 450 \$;
- Prêts :
 - Hypothécaires résidentiels : **91 830 \$** vs 85 009 \$;
 - À la consommation et autres prêts aux particuliers : **2 801 \$** vs 3 344 \$;
 - Aux entreprises et aux gouvernements : **9 462 \$** vs 8 880 \$;
 - Provision pour perte de crédit : **168 \$** vs 184 \$;
- Placements dans la Fédération : **6 947 \$** vs 6 947 \$;
- Autres actifs
 - Instruments financiers dérivés : **1 783 \$** vs 3 128 \$;
 - Immobilisations corporelles : **410 \$** vs 457 \$;
 - Actifs nets au titre des régimes à prestations définies : **133** vs -
 - Autres : **2 277 \$** vs 1 437 \$;
- Total de l’actif : **161 215 \$** vs 163 102 \$.

PASSIF

- Dépôts :
 - Particuliers : **96 350 \$** vs 94 667 \$;
 - Entreprises et gouvernements : **37 181 \$** vs 41 431 \$;Total : **133 531 \$** vs 136 098 \$.
- Autres passifs
 - Instruments financiers dérivés : **157 \$** vs 2 218 \$;
 - Passifs nets au titre des régimes à prestations définies : **470 \$** vs 494 \$
 - Autres : **2 830 \$** vs 1 445 \$;

Total du passif : 136 988 \$ vs 140 255 \$;

- **Avoir**
 - Capital social : 26 \$ vs 26 \$;
 - Excédents à répartir : 827 \$ vs 799 \$;
 - Réserves : 23 374 \$ vs 22 022 \$;
- **Total de l’avoir : 24 227 \$ vs 22 847 \$;**
- **Total du passif et de l’avoir : 161 215 \$ vs 163 102 \$.**

État des résultats
(en milliers de dollars canadiens)

- Revenu d’intérêts : 10 410 \$ vs 5 924 \$;
- Frais d’intérêts : 6 938 \$ vs 2 396 \$;
- **Revenu net d’intérêts : 3 472 \$ vs 3 528 \$;**
- Autres revenus : 1 237 \$ vs 1 161 \$;
- **Revenus d’opération : 4 709 \$ vs 4 689 \$;**
- Dotation à la provision pour pertes de crédit: 4 vs (76);
- **Frais autres que d’intérêts :**
 - Salaires et avantages sociaux : 1 295 \$ vs 1 210 \$;
 - Frais d’occupation : 179 \$ vs 169 \$;
 - Autres : 395 \$ vs 475 \$;
- **Total : 1 869 \$ vs 1 854 \$;**
- **Excédents d’opérations : 2 836 \$ vs 2 911 \$;**
 - Revenus (pertes) liés à la juste valeur des instruments financiers dérivés : 608 vs (53) \$;
 - Cotisations aux composantes Mouvement et frais afférents : (1 697) vs (1 701) \$;
 - Frais relatifs à l’aide au développement du milieu : (52) vs (33) \$;
- **Excédents avant impôts et ristournes aux membres : 1 695 \$ vs 1 124 \$;**
 - Impôts sur les excédents : 195 \$ vs 155 \$;
- **Excédents avant ristournes aux membres : 1 500 \$ vs 969 \$;**
 - Ristournes aux membres : 258 \$ vs 253 \$;
 - Recouvrement d’impôt relatif aux ristournes aux membres : (35 \$) vs (67 \$);
- **Excédents nets de l’exercice après ristournes aux membres : 1 277 \$ vs 783 \$.**

État des variations de l'avoir
(non audité)

Pour les exercices terminés le 31 décembre

	Capital social	Réserves							Total de l'avoir
		Excédents à répartir	Réserves plus-values financières dérivées	Réserves plus-values financières dérivées du personnel	Réserves générales	Réserves pour ristournes eventuelles	Fonds d'aide au développement du milieu	Total des réserves	
(en milliers de dollars canadiens)									
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2022	26 \$	7 529 \$	(3) \$	(234) \$	13 757 \$	1 074 \$	111 \$	14 705 \$	22 260 \$
Affectation aux réserves adoptée par les membres lors de l'assemblée générale	—	(7 529)	—	—	6 350	1 149	30	7 529	—
Ajustement net relatif aux ristournes aux membres	—	—	—	—	2	—	—	2	2
Solde après répartition	26	—	(3)	(234)	20 109	2 223	141	22 236	22 262
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	—	783	—	—	—	—	—	—	783
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	(196)	—	—	—	—	—	—	(196)
Virement réglementaire	—	187	(41)	(146)	—	—	—	(187)	—
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice	—	27	—	—	—	—	(27)	(27)	—
Ajustement net relatif aux ristournes aux membres	—	(2)	—	—	—	—	—	—	(2)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2023	26 \$	799 \$	(44) \$	(380) \$	20 109 \$	2 223 \$	114 \$	22 022 \$	22 847 \$
Affectation aux réserves adoptée par les membres lors de l'assemblée générale	—	(799)	—	—	769	—	30	799	—
Solde après répartition	26	—	(44)	(380)	20 878	2 223	144	22 821	22 847
Excédents nets de l'exercice après ristournes aux membres	—	1 277	—	—	—	—	—	—	1 277
Autres éléments du résultat global de l'exercice	—	103	—	—	—	—	—	—	103
Virement réglementaire	—	(594)	470	124	—	—	—	594	—
Sommes nettes utilisées au cours de l'exercice	—	41	—	—	—	—	(41)	(41)	—
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024	26 \$	827 \$	426 \$	(256) \$	20 878 \$	2 223 \$	103 \$	23 374 \$	24 227 \$

3.4 Présentation des engagements de la Caisse dans son milieu

Le président a invité monsieur Roch Mulligan, membre du comité Gouvernance-Éthique et Coopération à présenter le rapport sur l'utilisation du Fonds d'aide au développement du milieu. Il nous a invité tout d'abord à visionner une capsule sur l'Engagement de la Caisse dans le milieu.

Il explique par la suite que grâce au Fonds d'aide au développement du milieu, la caisse appuie un grand nombre d'organismes et d'institutions qui jouent un rôle essentiel auprès de la population en contribuant au développement durable de la communauté. Monsieur Mulligan nous a invité à prendre connaissance de la répartition par secteurs :

- Fonds disponibles au 31 décembre 2023 : **112,884 K\$**;
- Affectation au FADM (adopté par les membres lors de la dernière AGA) : **29,989 K\$**;
- Solde au 31 décembre 2023 : 101,270 K\$**

Dons et commandites (répartition par secteurs) :

- **5 361 \$** : Éducation;
- **943 \$** : Santé et saines habitudes de vie;
- **978 \$**; Culture;
- **1 244 \$** : Développement économique, emploi et entrepreneuriat;
- **949 \$** : Engagement social et humanitaire;
- **969 \$** : Développement des affaires

Total : 10 344 \$

Montants investis dans la collectivité (par le biais du FADM)

- **15 134 \$** : Éducation;
- **4 865 \$** : Santé et saines habitudes de vie;
- **9 529 \$**; Culture;
- **4 280 \$** : Développement économique, emploi et entrepreneuriat;
- **18 516 \$** : Engagement social et humanitaire.

Total : 52 324 \$ vs 32 730 \$ en 2023.

Dons et commandites de la Caisse : **15 409 \$**

Grand total : 67 733 \$

Monsieur Mulligan a poursuivi en expliquant que la Caisse s'est dotée d'une Politique de contribution qui a été rendue publique sur le site Internet de la Caisse. Cette Politique vise à assurer la transparence avec les membres et partenaires de l'utilisation qui est faite du FADM, des dons et des commandites. Elle présente nos priorités d'investissement pour aider les promoteurs et demandeurs à connaître le type de projets attendus par la Caisse ainsi que le processus de réception et d'analyse des projets. Elle invite l'assistance à consulter la politique d'investissement sur notre site : www.desjardins.com/caisse-gracefield

À travers le Mouvement, la Caisse participe à **Finance Solidaire** où des projets d'entreprises ont été appuyés: **Fonds d'entraide Desjardins et Micro-crédit**.

Le fonds du Grand Mouvement

En 2024, **1 255 000 \$** a été remis à quatre organismes de la région de l'Outaouais. Pour l'organisme Être et Devenir de Low-Venosta, 55 000 \$ a été remis pour l'achat d'un véhicule qui permettra aux jeunes de cette région de sortir pour des activités.

Parole aux membres

4. Période de questions: Le Président a invité les membres à poser leurs questions. Aucune question n'a été posée.

5. Propositions soumises au vote

5.1 Présentations de la proposition sur le partage des excédents annuels (ristournes) qui feront l'objet d'un vote en différé :

Une capsule vidéo a été présentée sur *La Ristourne*

Présentation des scénarios en vue de la votation pour :

Le Président a apporté des précisions concernant les scénarios : Il précise comment le rapport annuel 2024 et l'évolution de la ristourne se traduisent dans le scénario pour lesquels les membres seront appelés à voter après les présentations de ce soir. Toute la documentation de référence sera d'ailleurs disponible sur le site Internet ou sur demande auprès de la Caisse.

Il est important de préciser que le scénario qui est recommandé par le conseil d'administration est le plus avantageux et totalement conformes aux encadrements applicables.

❖ Présentation de la proposition sur le partage des excédents annuels (en milliers de dollars \$):

Le DG a fait la recommandation suivante sur la répartition :

Excédents (déficit) avant ristournes aux membres : 1 500;

- Virements réglementaire et autres ajustements : **(450);**
- Affectation aux réserves plus-value : **(594);**
- Autres éléments du résultat : **103;**
- Utilisation du Fonds d'aide au Développement du Milieu (FADM) net d'impôt 2024 : **41;**
- Ajustement de la ristourne (année précédente) : **0**

Solde des excédents à répartir : 1 050;

- Affectation d'excédents au paiement de la ristourne et FADM : **(259);**
- Ristourne : **(257);**
- Recouvrement d'impôt relatif à la ristourne : **35;**
- Affectation au FADM : **(36);**
- Affectation à la réserve pour ristournes éventuelles (RRE) : **0;**
- Affectation à la Réserve générale : **(791);**

Solde des excédents à répartir : 0 \$

Le Président précise que cette proposition de l'assemblée recommandée par le Conseil d'Administration concernant la répartition des excédents annuels sera soumise au vote après les présentations et discussions de ce soir. Il nous reviendra plus tard avec les précisions sur la façon de voter.

Proposition de versement pour l’année 2024 : 293 438 \$

- Ristournes aux membres : **257 323 \$**;
- FADM : **36 115 \$**;

Proposition sur la répartition des excédents annuels :

		<u>Taux par 1 000 \$ de volume</u>	
		Particulier	Entreprises
• Comptes:	39 K\$	0,58 \$	0,58 \$
• Épargne et placement:	34 K\$		
• Fonds :	3 K\$		
• Prêts et marges de crédit :	61 K\$		
• Ristournes assurances :	57 K\$	23\$/ 1 000 \$ Prime	
• Ristourne cartes de crédit :	15 K\$	0,58 \$/1 000 \$ d’achats nets	
• Ristournes produits :	46 K\$	Montant de 50 \$	
• Ristourne services de placement et d’investissement en gestion de patrimoine :	3 K\$	Montant de 23 \$/1 000 \$ d’honoraires et de commissions	

Total des Ristournes aux membres : **257 K\$**

Le président a précisé que cette proposition concernant le versement de ristournes provenant de la réserve pour ristournes éventuelles et le versement de sommes au Fonds d’aide au développement du milieu et des taux de ristournes sera soumise au vote après les présentations et les discussions de ce soir.

Le président a demandé si quelqu’un fait la proposition. [REDACTED] a fait la proposition et [REDACTED] a secondé.

5.2 Élection des membres du Conseil d’Administration

5.2.1 Nomination des officiers pour la période d’élection

En tant que président du conseil d’administration, tel que le prévoit notre règlement, Serge Caron a agi en tant que président d’élection. Monsieur Jeannot Bertrand a agi comme secrétaire d’élection.

5.2.2 Rapport du comité de mise en candidature

Le président du comité de mise en candidature, monsieur Jean Morin nous a rappelé la démarche du Profil collectif enrichi. Il nous souligne que la confiance des membres envers le conseil d’administration de la Caisse est primordiale. Les membres s’attendent à ce que le conseil soit formé de personnes qui leur ressemblent et qui possèdent collectivement les qualités et les compétences nécessaires pour bien représenter leur intérêt et s’assurer que la Caisse est bien gérée.

Le CA se donne chaque année des cibles de compétences et de représentativité, qu’on appelle le profil collectif enrichi. Chaque année le profil collectif est mis à jour en fonction de sa réalité et ses besoins et détermine les critères particulièrement recherchés cette année. Ce sont ces critères qui ont été communiqués aux membres lors de l’appel de candidatures.

Le président a invité le président du comité de Mise en candidature, monsieur Jean Morin À présenter son rapport.

Monsieur Jean Morin nous a informé que conformément à la loi sur les coopératives de services financiers et le règlement intérieur de la caisse, le processus d'appel de candidatures a été diffusé pour une période de vingt jours à partir du 20 janvier 2024 de la façon suivante :

- Affichage dans tous nos établissements, ainsi que des dépanneurs et bureaux de municipalités;
- Diffusion sur nos canaux virtuels (microsite, et Facebook);
- Publicité à la radio CHGA;
- Site WEB de la ville de Gracefield;
- Affichage dynamique sur l'écran de la Caisse.

Pour l'AGA de cette année, la caisse avait quatre (3) postes à combler à son conseil d'administration. La durée du mandat des postes est de trois (3) ans.

Le conseil d'administration était plus particulièrement à la recherche des membres répondant aux critères suivants afin d'enrichir son profil collectif :

Critères de recherches-Profil collectif :

- Des personnes ayant des compétences dans l'un ou l'autre des domaines suivants : Gestion financière, comptabilité, technologie de l'information, santé, éducation et agriculture.
- Deux femmes et un homme pour maintenir la parité. Les personnes non binaires sont également invitées à soumettre leur candidature;
- Des membres appartenant aux groupes d'âge suivants : Deux personnes de 18-34 ans et une personne de 50-64 ans.
- Des personnes représentant les secteurs de Gracefield, Cayamant, Bouchette, Blue Sea, Low, Kazabazua et Lac Ste-Marie;

5.2.3 Présentation des personnes candidates

À l'issus de la période d'appel, la caisse a reçu deux (2) candidatures qui répondaient aux conditions et aux qualités requises par la loi, le règlement intérieur et le code de déontologie de Desjardins. Un document de présentation de toutes les candidatures éligibles a été déposé sur le microsite de la caisse et est disponible à la caisse sur demande :

Voici maintenant toutes les personnes candidates éligibles à la fonction d'administrateur cette année :

Monsieur Samuel Boileau-Dorion
Monsieur Sylvain Patry

5.2.4 Élection par acclamation

Afin de permettre à l'assemblée de mieux connaître les deux (2) personnes élues par acclamation, le président d'élection leur avait demandé de préparer une brève présentation.

Le président d'élection nous a rappelé que trois (3) postes étaient à pourvoir au conseil d'administration et nous avons reçu un nombre de candidatures inférieur au nombre total de postes à combler. Il a donc déclaré élus, par acclamation, aux postes de membres du conseil d'administration les personnes candidates suivantes :

Monsieur Samuel Boileau-Dorion
Monsieur Sylvain Patry

Votation en différé

5.3 Précisions sur l'exercice du vote en différé et l'annonce des résultats

Le président du CA a rappelé que dès la fin de la présentation et au cours des 4 prochains jours, les membres seront appelés à voter sur la proposition de partage des excédents annuels et les ristournes.

Pour l'exercice du vote en différé, il a rappelé que :

- Seuls les membres de plein droit admis depuis 90 jours et plus pourront voter;
- La réécoute de l'assemblée sera disponible par le biais du bouton « Voter » dans **ACCÈSD** ou du lien accessible sur le site Internet de la Caisse;
- Pour ceux et celles qui voudraient revoir la présentation des personnes candidates, il sera possible de la faire grâce à un onglet qui permettra d'accéder directement à cette portion de l'assemblée;
- La documentation de référence est disponible sur le site Internet de la Caisse ou sur demande auprès de la Caisse :
 - Un document présentant la proposition sur le partage des excédents et la ristourne;
 - Le rapport annuel qui contient le rapport financier de la Caisse.
- Pour voter :
 - rendez-vous sur **AccèsD**;
 - Cliquer sur le bouton «**Voter** »;
 - Des consignes claires seront disponibles pour enregistrer vos votes;
 - Les membres pourront aussi accéder à la votation par le biais du site Internet de notre caisse;
 - et sur la page d'accueil du desjardins.com.
- Pour être habilités à voter, les membres doivent d'abord être inscrits au service **AccèsD**.
 - Si vous n'êtes pas inscrit, vous pouvez le faire en contactant la Caisse.
 - La plateforme de votation nous permet de confirmer que le membre réponds bien aux qualités requises en tant que membre de plein droit.
- le membre a la possibilité d'utiliser la borne de votation, dès l'ouverture de la période de votation et pour les quatre prochains jours à la Caisse.
 - Cette solution est ouverte à tous! Et a été mise en place afin de permettre de recueillir le vote des membres qui n'ont pas **AccèsD**;
 - Il sera possible pour les membres de voter jusqu'au 5 avril à 23 h 59.

Le président a rappelé que jusqu'au moment du dévoilement, les résultats de vote demeurent confidentiels.

Puis dans les 24 à 48 heures suivant la fin de la période de votation, le résultat des votes sera publié sur le site Internet de la Caisse et disponible auprès de la Caisse.

C'est ce qui mettra officiellement fin à l'assemblée générale annuelle.

Le président a souligné que bien que le conseil d'administration estime que la proposition de partage des excédents sur laquelle les membres sont invités à voter soit celle qui est la plus avantageuse pour les membres et la communauté, il a informé les assistants que, si jamais il y a un vote négatif sur la proposition, l'annonce du résultat de vote ne mettra pas fin à l'assemblée, cette dernière sera ajournée et sera reprise au cours des prochains jours.

Les membres seront alors invités à voter sur une nouvelle proposition qui sera soumise pour une nouvelle période de votation.

Un vote positif à la proposition de partage des excédents est nécessaire pour mettre fin à l'assemblée.

Ouverture de la période de votation en différé pour 4 jours :

Dès minuit, le 1er avril, la période de votation a été ouverte pour une période de quatre (4) jours, soit jusqu'à, 23 h 59 le 5 avril 2025.

6. Fin de la rencontre et remerciements

Au nom de ses collègues du conseil d'administration, le président a remercié les assistants de leur présence, de leur implication ainsi que de leur confiance envers le CA et envers toute l'équipe de la Caisse populaire Desjardins Gracefield.

Il a félicité les membres du conseil d'administration nouvellement élus, et a remercié ceux et celles qui l'accompagnaient pour le bon déroulement de l'assemblée.

Il a remercié tout particulièrement le personnel de la Caisse pour leur engagement au quotidien à toujours mieux servir ses membres et clients.

Le président a profité de l'occasion pour remercier monsieur Jean Philippe Caron pour sa contribution au bien-être et à la réussite de la Caisse Desjardins Gracefield.

La caisse a bénéficié de ses connaissances et de ses expériences dans le domaine de la santé et autres expertises pour appuyer les décisions du conseil d'administration afin d'assurer l'excellence des services offerts à nos membres et clients.

Merci Jean Philippe pour ton appui durant les six dernières années.

En dernier point, le président a tenu à remercier monsieur Khaled Ouabdesselam, directeur général de la Caisse Desjardins Gracefield, qui a su diriger avec une main de maître les activités quotidiennes de notre caisse depuis décembre 2018. Il a relevé les défis que nous lui avons confiés. Il a su trouver des solutions proactives pour la continuité des affaires à la caisse.

Merci Khaled, pour ton leadership, ta transparence et ton esprit d'équipe. Tu inspires par ton vouloir, ta vision de réussite, et surtout, tu en fais profiter tes collègues.

Bonne chance dans ce nouveau défi à la Caisse Desjardins Portugaise, mais surtout, n'oublie jamais que tu seras toujours le bienvenue chez-nous à la Caisse Desjardins Gracefield.

C'est avec émotion que nous te laissons partir...

Ce n'est qu'un au revoir....

7. Publication des résultats après le période de votation de 4 jours et levée de l’Assemblée :

Votes

Vote pour la répartition des excédents :	83
Vote contre la répartition des excédents :	3

Nombre de participants : 92

Tranches d’âge en %

Moins de 18 ans :	0
18 à 24 ans :	4,35
25 à 30 ans :	5,43
31 à 39 ans :	6,52
40 à 49 ans :	17,39
50 à 59 ans :	16,3
60 à 71 ans :	33,7
72 ans et + :	16,3

Levée de l’Assemblée

8 avril 2025 à 12 :04 h